



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE

UN/SA COLLECTION

Distr.
GENERALEA/C.5/31/66
2 décembre 1976
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente et unième session
CINQUIEME COMMISSION
Points 92 et 47 de l'ordre du jour

BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1976-1977

CONCLUSION D'UN TRAITE SUR L'INTERDICTION COMPLETE ET GENERALE
DES ESSAIS D'ARMES NUCLEAIRES

Incidences administratives et financières du projet de résolution
publié sous la cote A/C.1/31/L.16

Etat présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153
du règlement intérieur

1. A sa 45ème séance, tenue le 29 novembre 1976, la Première Commission a adopté le projet de résolution publié sous la cote A/C.1/31/L.16. Elle était saisie d'un état des incidences financières de ce projet (A/C.1/31/L.27).
2. Aux termes des paragraphes 1 et 2 du projet de résolution publié sous la cote A/C.1/31/L.16, l'Assemblée générale demanderait à tous les Etats dotés d'armes nucléaires d'entamer au plus tôt des négociations, conformément à sa résolution 3478 (XXX), en vue de conclure un traité sur l'interdiction complète et générale des essais d'armes nucléaires, avec la participation d'Etats non dotés d'armes nucléaires, et prierait en outre le Secrétaire général de prêter toute l'assistance nécessaire aux négociations.
3. Le Secrétaire général comprend qu'il aurait, en vertu du paragraphe 2 du projet de résolution, à fournir tous les services de réunion nécessaires aux négociations dont il est question au paragraphe 1. Il indique ci-après le montant des incidences financières dudit projet, en partant des hypothèses suivantes.
 - a) On considère qu'environ 35 Etats se réuniront au Siège pendant quatre semaines au total en 1977, du 7 au 11 février, du 25 avril au 6 mai et du 25 au 29 juillet.
 - b) Il y aura deux séances par jour avec services d'interprétation et de traduction dans les cinq langues (anglais, chinois, espagnol, français et russe).

c) On prévoit le volume de documentation suivant :

Documents de session : 200 pages en cinq langues (anglais, chinois, espagnol, français et russe);

Documents à établir après la session : 100 pages en six langues (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe).

4. Partant de ces hypothèses, la dépense est évaluée comme suit :

I. En cours de session	
i) Interprétation, traduction et révision (respectivement 15 interprètes et 128, 48 et 148 jours de travail)	52 800
ii) Reproduction	5 600
iii) Distribution	500
Total	<u>58 900</u>
II. Après la session	
i) Traduction, révision et dactylographie (respectivement 80, 30 et 90 jours de travail)	11 800
ii) Reproduction	3 200
Total	<u>15 000</u>
III. Bureau des services généraux	<u>4 400</u>
Total général	<u><u>78 300</u></u>

5. Les incidences financières du projet de résolution A/C.1/31/L.16 sont donc évaluées au total à 78 300 dollars (coût intégral).

6. En attendant l'adoption du calendrier des conférences pour 1976-1977 par l'Assemblée générale, il n'est pas possible actuellement de déterminer dans quelle mesure le coût des services de conférence pourra être couvert par les crédits déjà ouverts. Le Secrétaire général fera rapport à la Cinquième Commission ultérieurement, quand il aura déterminé dans quelle mesure les ressources existantes couvriront les dépenses entraînées par l'ensemble des réunions inscrites au plan des conférences pour 1977, dans un état récapitulatif qui sera établi vers la fin de la session de l'Assemblée générale.
